

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU VENDREDI 2 AOUT 2013**

L'An deux mil treize et le Deux août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre SATTONNAY, Maire.

Présents : Mmes M. DELAY, N. GUIGNERET, D. MACLE, F. NAKOUS
MM. J. BARISWYL, J-C BAUD, P. CLAVIER, M. D'ELIA, P. SATTONNAY
Absent excusé : M. J-C LIMAT (pouvoir à M. P. CLAVIER)
Secrétaire de séance : Mme N. GUIGNERET

Cette séance remplace celle du 26/07/2013, qui n'a pu se tenir, faute de quorum, le Maire ayant dû s'absenter au dernier moment pour raison de santé.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 11/07/2013 à l'unanimité

AJOUT DE DEUX DELIBERATIONS : avec l'accord unanime des élus

1- Délibération officialisant le nom de route de la Grand-Mare pour le prolongement de la rue Prosper-Sordet en direction de Trenal : approuvée à l'unanimité.

2- Suppression de Numéros Cadastraux pour le classement des voies communales:

- parcelles AB 151 et 159 pour le VC 10 Rue Meix des Claviers
- parcelle AB 94 pour la VC n°13 impasse Sous Charnet
- problème avec la montée du Moulin (examiné avec M. GARNIER, de la DDT, ce vendredi 2 août): le bas de cette voie n'est pas classé comme voie communale, mais comme parcelle cadastrée AA7, parcelle communale traversée par cette voie, mais dont les deux côtés ont été *annexés* de longue date par des riverains. L'intervention d'un géomètre sera nécessaire.

DELIBERATION SUR LE PROJET DU PLU :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'arrêter le projet dans la dernière mouture proposée par le bureau d'études IAD et de le soumettre à l'examen des services de l'Etat, préalable à l'ouverture d'une enquête publique..

COMPOSITION DU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil communautaire propose une méthode de répartition des sièges pour la composition du futur Conseil Communautaire qui sera issu des élections de mars 2014.

Il est donc proposé la répartition de sièges suivante :

Lons le Saunier 19 / Montmorot 4 / Perrigny 2 / Courlans 2 / Courlaoux 2 / toutes les autres communes 1, soit au total 49 sièges .

La nouvelle loi prévoit la suppression des Délégués suppléants : en cas d'absence prévue, un Délégué titulaire donnera pouvoir à un Délégué titulaire d'une autre commune.

SIDEC : EXTENSION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA FORGE ET ROUTE DE SAINT GEORGES :

Le SIDEC nous envoie le programme définitif et la convention de délégation de maîtrise d'ouvrages publics concernant l'extension de l'éclairage public rue de la Forge et Route de Saint Georges :

Montant total des travaux : 3 048.99€ TTC (conforme au devis déjà accepté)

25% pris en charge par le SIDEC : 762.25€ TTC

Reste à la charge de la commune : 2 286.74€ TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

ETUDE DE DEVIS :

- Défiibrillateur : le devis de l'entreprise Dumont, avec un appareil de marque ZOLL pour 2188.68€ TTC, est retenu, car moins cher à prestations équivalentes.
- Electricité Local pompier : le devis de branchement par ERDF (281.30€ TTC) est retenu.
- Marquage au sol et pose des panneaux de signalisation: le devis de Miditraçage, qui a été retenu, s'élève à 2 559.44€ TTC, de préférence à celui de Signalisation Girod (3 429,02 € TTC).

Les travaux ont commencé le mercredi 31/07.

COMPTE RENDU DES REUNIONS :

- SIAAL : rapport sur le prix et la qualité du service 2012
- Réunion de chantier de l'aménagement de la traversée de la RD 158 : les élus ont décidé de limiter la pose de potelets à 14 (10 fixes et 4 amovibles) ; Les riverains seront sensibilisés à l'interdiction de stationner dans le zone 30. Si des problèmes apparaissaient, il serait toujours possible de rajouter des potelets.

REUNIONS A VENIR :

- SIAAL le Jeudi 22/08/ à 18H en Mairie à propos des travaux prévus dans le quartier du Moulin.
- RDV avec le Président du Conseil Général (Christophe PERNY) le Jeudi 22/08 à 10H avec les Maires du RPI, de Courlaoux et de Condamine pour trouver une solution permettant de mettre en place l'accompagnement dans les transports scolaires (demandé par le Conseil Général dès la rentrée 2013).

QUESTIONS DIVERSES :

- Adhésion au réseau des Communes forestières : les élus n'en voient pas l'intérêt pour Frébuans.
- Délimitation de la zone 30 : elle doit être l'objet d'un arrêté municipal en précisant les limites.
- Placement du panneau d'agglomération à l'entrée route de la Grand Mare : suite aux travaux, il doit être déplacé ; son nouvel emplacement sera également l'objet d'un arrêté municipal.

URBANISME – DOSSIERS EN COURS :

- Demande de M. NICOLAS David en date du 26/07/2013 pour la pose d'un portail coulissant en alu – 47 rue Meix des Claviers- DP 10/2013

La Mairie sera fermée du jeudi 8 au mardi 20 août inclus
En cas d'urgence, contacter le Maire ou les Adjoint(e)s

Prochaine réunion le vendredi 27 septembre 2013 à 20 h 00

La Secrétaire de séance,
Nathalie GUIGNERET



Le Maire,
Pierre SATTONNAY

